## Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement
de ROCHEFORT MAIRIE DE ROYAN

Canton
de ROYAN

Canton

No

DU CONSEIL MUNICIPALEPOSEE LE

COMMUNE DE RO

SUUS PREFECTURE IDE ROCHEFORT

Commune

de ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux

le dix neuf Mars

a vingt heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents: MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUTET, BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, MM. PAPEAU, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, MM. GUICHAOUA, TETARD, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP,

M. CABAL.

3050

Objet

URBANISME & CONSTRUCTION Extension du bureau de Poste Déclassement d'une partie du Domaine Public Réve N° 20 du P.O.S.

82.044

DATE DE CONVOCATION

11 MARS 1982

DATE D'AFFICHAGE

11 MARS 1982

Nombre de conseillers en exercice 27 Nombre de présents 22 Nombre de votants 25

Contre

7 0

Abstentions

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M.M. COLLE par M. BOUTET

Mme TACQUET par M. BUJARD

M. PELLETIER par M. DUFEIL

Absents: MM. POUGET, VIAUD.

Monsieur Jean-Claude MONTRON

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par arrêté en date du 23 Février 1982, M. le Maire a prescrit une enquête publique préalable au déclassement d'une partie du Domaine Public nécessaire à l'extension du Bureau de Poste de ROYAN.

L'enquête n'a fait l'objet d'aucune observation du public.

Les conclusions du Commissaire-Enquêteur étant favorables, il convient dès à présent de libérer le terrain inscrit en réserve N° 20 du P.O.S. (Extension du Bureau de Poste) de ROYAN, approuvé le 8 Décembre 1976, étant précisé que la surface nécessaire à l'extension s'établit à 217 m2 environ.

En conséquence, M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer, d'une part sur le déclassement dudit terrain, d'autre part sur le prix de cession.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oul l'exposé de M. le Rapporteur

Vu l'enquête publique

Vu les conclusions du Commissaire-Enquêteur,

Considérant l'utilité publique du projet d'extension du bureau de Poste de ROYAN,

## DECIDE :

- de déclasser la partie du Domaine Public Communal nécessaire à l'extension du bureau de Poste de Royan inscrite en réserve N° 20 du P.O.S. approuvé le 8 Décembre 1975.
- de céder gratuitement le terrain nécessaire au projet de construction pour une surface approximative de 217 m2, étant précisé que la Direction Régionale des Postes prendra en charge les frais et honoraires du Géomètre et du Notaire chargés de la régularisation de la transaction, ainsi que la remise en état des abords du bâtiment.
- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me BARDE,
   Notaire à ROYAN.
- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adbint agissant par délégation, à signer toutes pièces nécessaires à la régularisation de l'opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM. les Membres présents

> POUR EXTRAIT CONFORME Pour le Maire L'Adjoint délégué,